

**COMITE CONSULTATIF ENVIRONNEMENT N°10**  
**REUNION DU 08 NOVEMBRE 2010**

---

Date	23/11/10
Objet	Comité Consultatif Environnement
Présents	<p style="text-align: right;"><b>Patrice GENTRIC</b> <i>Président du Comité</i> <i>Maire adjoint en charge des Finances et du Développement Durable</i></p> <p style="text-align: right;"><b>Michel LAVAL</b> <i>Vice Président du Comité</i> <i>Association Joinville Écologie</i></p> <p style="text-align: right;"><b>Jean Jacques GRESSIER</b> <i>Maire adjoint en charge de l'Urbanisme, du Cadre de Vie et des Anciens</i> <i>Combattants</i></p> <p style="text-align: right;"><b>Boutaïeb KADDANI</b> <i>Conseiller municipal</i></p> <p style="text-align: right;"><b>Alain MESTRE</b> <i>Association Joinville Écologie</i></p> <p style="text-align: right;"><b>Pierre BOUCHER</b> <i>Association de Sauvegarde de l'Environnement de Polangis</i></p> <p style="text-align: right;"><b>Pascal BENVENISTE</b> <i>Association Européenne éco-environnementale</i></p> <p style="text-align: right;"><b>Michelle MONANGES</b> <i>Chargée de Mission Développement Durable</i></p> <p style="text-align: right;"><b>Alain LEMEUR</b> <i>Directeur des Services Techniques</i></p>
Absents excusés	<b>Michel CASTEL</b> <i>Association Palissy Petit Parc</i>
Absents	<b>Benoît WILLOT</b> <i>Conseiller Municipal (Liste « Joinville en mouvement »)</i> <b>Areski OUDJEBOUR</b> <i>Conseiller Municipal (Liste « Pour Joinville ensemble et unis »)</i>

## 1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION N°9 DU 07/06/2010

Approbation du compte rendu du dernier comité, à l'unanimité des membres présents.

## 2. LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

a) **Bilan Carbone™** module « Patrimoine & services »

– présentation du dossier de consultation par Michelle Monanges Antonucci:

Cette consultation a pour but d'attribuer la mission à réaliser, à un bureau d'études spécialisé sur le bilan carbone auprès des collectivités territoriales. Cette mission se déroulera sur six mois et aura pour objectifs :

- Etablir un diagnostic des émissions (directes et indirectes) de gaz à effet de serre liées aux services et au patrimoine de la ville de Joinville le Pont, de hiérarchiser le poids de ces émissions en fonction des activités et des sources, d'apprécier sa dépendance à l'utilisation des énergies fossiles, principales sources d'émissions.

-Proposer des actions visant à réduire les émissions liées aux activités des services afin qu'un programme de mesures correctives soit soumis.

- Sensibiliser les élus et les services de la ville de Joinville le Pont au changement climatique.

Présentation du déroulement de la procédure de consultation et de l'entreprise retenue.

Pascal Benveniste souhaite que l'on demande aux collectivités pour lesquelles le bureau d'études a travaillé, si elles sont satisfaites des prestations réalisées.

Alain Mestre demande de l'information sur les projets pilote.

Les documents présentés, l'article projet pour le magazine municipal et le résumé de la consultation présenté, seront envoyés par mail aux membres du CCE.

### b) **Thermographie aérienne**

Patrice Gentric informe le comité de la reprise de la thermographie aérienne à partir du mois de décembre si les conditions météorologiques le permettent.

La restitution des résultats pourrait être envisagée dans le cadre de la semaine nationale du développement durable (1 au 7 avril 2011), peut-être via une exposition en Mairie.

Pascal Benveniste demande à ce que l'on vérifie que l'outillage des prises de vues utilisé prochainement soit identique à celui utilisé pour les premières prises de vues afin qu'il y ait la définition des images.

## 3. CHARTE DU PATRIMOINE ARBORE

Patrice Gentric explique, que pour lui la Charte du patrimoine arboré est faite d'orientations et de principes. Les amendements proposés par Joinville Ecologie donnent l'impression de limiter cette Charte.

Michel Laval informe que sur le fond des amendements, il s'est personnellement peu impliqué. Mais il demande qu'on se pose la bonne question sur ce document qui a demandé beaucoup de

travail : quels sont les destinataires de cette Charte ? Il rappelle de plus le mot Charte sous-entend un caractère juridique, en conséquence le mot Charte n'est peut-être pas le plus approprié si la Municipalité ne l'entendait pas ainsi.

Alain Mestre précise que la notion de Charte a ses limites, et de plus il y a énormément de Chartes en France mais pour plusieurs (régions, départements, villes,..), ce sont des engagements. Ce document est-il pour toute la population, ou bien une certaine catégorie de population ? Est ce de l'information, de la concertation, etc. ?

Michel Laval souhaite une Charte qui soit contractuelle avec des engagements de la ville. Serait-il possible de rédiger deux documents : une Charte de grands principes généraux, et un cahier technique ?

Patrice Gentric souhaite que les services techniques aient une possibilité d'appliquer le document suivant le contexte local.

Alain Lemeur pense plutôt à un guide contractuel de bonnes pratiques, bonne conduite pour promouvoir l'arbre en ville.

Patrice Gentric voyait plutôt, dans un premier temps, un document sur la gouvernance, les orientations et généralités, simple et concis, et dans un deuxième temps, un document abordant les problèmes techniques.

Pierre Boucher signale que le document originel contient aussi de la technique.

Pascal Benveniste souhaite lui aussi connaître quels seront les destinataires de cette Charte.

Patrice Gentric signale que l'application et la définition du document sont du ressort de Monsieur le Maire.

Michel Laval rappelle que si le document est appelé Charte cela peut sous-entendre une valeur contractuelle et il y a donc des grands principes à déterminer sur la politique à mener.

Pour Alain Mestre il existe trois enjeux :

- technique
- gouvernance (décision du maire)
- gestion

Patrice Gentric suggère que Joinville Ecologie propose ses amendements de manière à rester sur les grands principes, les généralités (premier document dont la Municipalité précisera le caractère contractuel ou non), et par la suite sera rédigée une annexe technique (forcément non contractuelle).

Michel Laval demande ce qu'il en est de l'articulation Charte du patrimoine arboré et Plan paysage ?

Alain Lemeur l'informe que ce que la réunion de juin dernier appelait Plan paysage, est la présentation orale de l'arbre dans la ville, effectuée par Monsieur Georgel au CCE.

#### **4. SCHEMA DIRECTEUR CYCLABLE – PARCS A VELOS –**

Michelle Monanges Antonucci présente l'étude réalisée par AM Environnement sur le schéma des parcs à vélos et les possibilités de financements par la région Ile de France et le Stif (document à présenter au Stif et à la région pour Février 2011).

L'étude réalisée prévoit un nouveau parc à vélos à la gare du RER.  
L'ensemble des membres est favorable au projet présenté.

A la suite un point sur les réalisations 2010 /2011 du Schéma Directeur Cyclable est présenté:

- travaux créations avenues Pierre Mendès France / Avenue J.F.Kennedy
- Avenue J. Mermoz montante
- rue H.Pinson

Michel Laval aborde le sujet des contre-sens cyclables.

Il demande au nom de Joinville Ecologie que la voirie communale passe au 30 km /h ou zone 30, comme proposé dans le schéma directeur cyclable, avec la possibilité d'appliquer le contresens cyclable (hors voies des passages bus).

Monsieur Laval indique qu'il comprend la décision de Monsieur le Maire de ne pas autoriser le contresens avenues Wilson et Gille compte tenu de la dangerosité liée au passage des bus, à la largeur des voies et aux intersections.

Alain Lemeur lui répond qu'une équipe technique travaille sur la clarification des arrêtés, afin que l'ensemble des voies communales puisse passer à 30km/h. Cela se fera en trois étapes :

- reprendre les arrêtés et les mettre à niveaux
- rebâtir une signalétique cohérente sur la ville

Michel Laval envisage que dans ces conditions la voirie communale pourrait passer en zone 30 pour la fin de l'année 2011.

Alain Lemeur pense très honnêtement qu'il faut se donner le temps nécessaire pour reprendre l'ensemble des arrêtés, des panneaux et de la signalétique.

## **5. QUESTIONS DIVERSES**

**1)** L'administration éco responsable. Michelle Monanges présente l'analyse et la synthèse des questionnaires et la procédure envisagée pour la démarche d'une administration éco responsable. Un exemplaire du journal interne Entre Nous est remis aux membres du comité. Dans ce cadre Patrice Gentric informe le comité de l'achat d'une flotte de vélos électriques pour les déplacements professionnels du personnel administratif.

**2)** Pierre Boucher souhaiterait savoir où en est l'étude de l'aménagement du quai de Polangis.

Patrice Gentric lui répond que monsieur le Maire a rencontré les Polangeois, qui lui ont fait part de leur attachement au rideau d'arbres du quai et de leur souhait de la conservation de ceux-ci. Il a donc accédé à leur demande, les arbres ne seront pas abattus.

L'aménagement s'oriente sur la création d'une piste cyclable, la mise en sens unique et la réfection totale de l'éclairage.

Pierre Boucher et l'ASEP souhaite que les élus consultent la population de Polangis.

**3)** Michel Laval demande si une nouvelle réunion, avec le cabinet Cap terre, relative au cahier des charges environnementales de la ZAC des Hauts de Joinville va être prochainement programmée, comme cela était prévu lors de la présentation en avril dernier.

Jean Jacques Gressier répond qu'elle pourrait être prévue en début d'année 2011.

**4)** Patrice Gentric informe les membres du comité que ceux-ci ont été élus pour deux années, soit

jusqu'au 03 février 2011. Il est nécessaire de proposer une délibération au Conseil municipal de février prochain et donc de connaître les personnes qui souhaitent se présenter.

Pierre Boucher ne se représente pas, pour cause de déménagement, mais l'ASEP proposera une autre candidature.

Pascal Benveniste, Alain Mestre et Michel Laval proposent leurs candidatures.

Michelle Monanges contactera Michel Castel pour la représentation de l'association A3P.

Michelle Monanges préparera la Délibération pour le Conseil Municipal de février 2011.

**5)** Pierre Boucher fait part de la satisfaction de l'ASEP sur les travaux réalisés rue P.Allaire, l'enfouissement des containers à verre, l'esthétique de la crèche d'Estienne d'Orves.

Il signale juste un problème par rapport au sens interdit avenue du Parc.

Alain Lemeur l'informe que c'est dans le cadre des travaux de la maternelle de Polangis, et un exemplaire du courrier riverains sera déposer dans les boites aux lettres de la résidence Le Tour de Marne, il fera également vérifier les arrêtés qui sont apposés.